Image not found or type unknown

Question au sujet de la vente de succession

Par **berta**, le **24/03/2014** à **07:01**

bonjour mes parents etant decedes ,nous sommes 4freres ,nous voulons vendre la maison heritee,mais un des freres met son opposition pourriez vous m indiquer si il y a une demarche a suivre merci

Par **aguesseau**, le **24/03/2014** à **10:34**

bjr,
vous êtes donc en indivision successorale.
si un indivisaire refuse de vendre le bien, vous serez contraints avec les autres indivisaires de saisir le juge malgré l'opposition d'un indivisaire.
comme les indivisaires qui veulent vendre possèdent plus des 2/3 du bien indivis, le juge devrait accéder à votre demande.
avant il serait sans doute utile que vous demandiez par LRAR à votre frère officiellement son accord pour vendre.
ainsi vous aurez une preuve de la position de votre frère.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés